



Webinaire en ligne “Actualité du CERCES”

Compte Rendu

Prendre en compte
Être comptable
Compter
Rendre compte
de ce qui compte
vraiment

Le 4 juin 2024

Le mot de Clément Morlat

Président du CERCES

Le CERCES met en place une réunion périodique pour les adhérent.es, tous les deux mois, avec comme objectif de vous informer sur les évolutions, de traiter d'un thème spécifique, d'échanger et de répondre à vos questions.

Le thème spécifique de cette réunion :
vous présenter différents projets qui s'ouvrent au sein du CERCES et vous proposer d'y participer.

Le CERCES est une association qui s'inscrit dans un écosystème.

Le CERCES est lié à la **Chaire Comptabilité Écologique**, une Chaire partenariale qui réunit plusieurs acteurs pour travailler à la recherche et développement.

“Alors que le modèle C.A.R.E. se déploie au niveau des organisations, la Comptabilité Écosystème-Centree se déploie au niveau des écosystèmes, plusieurs organisations qui se mettent en relation pour faire de la cogestion écologique sur un territoire. Elle sera de plus en plus représentée au sein des activités du CERCES.

*Au niveau du déploiement national de la comptabilité, **il s'agit de parler en coût de préservation et non pas en terme de bénéfices valorisables dans des comptes nationaux, c'est la philosophie de la Chaire Comptabilité Écologique.**”*

Le CERCES est aussi lié à **l'ICGS**, l'Institut de formation en Comptabilité et Gestion Soutenables, lancé début 2023, **acteur de référence du développement des compétences sur C.A.R.E. et sur d'autres thèmes à venir.**





Les intervenant.e.s



Clément Morlat
Président



Matthieu Astic
Codirecteur



Yves Perret
Codirecteur



Rabia Chibani-Jacquot
*Trésorière du CERCES et
Directrice de l'ICGS*



Daniel Le Guillou
Secrétaire



Siham Moulali-Gaton
Trésorière Adjointe



Khaled Benaida
Coordinateur

Étaient présents 48 adhérents.



L'histoire du mouvement C.A.R.E.

Le CERCES s'inscrit dans une histoire.

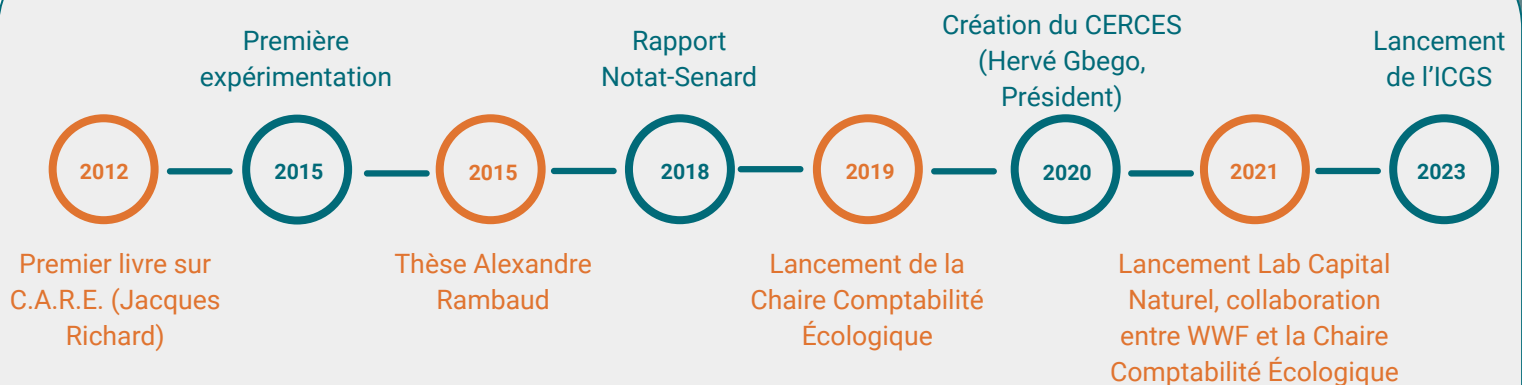
Le sujet sous l'acronyme C.A.R.E. existe depuis 2012, avec la publication d'un livre "Comptabilité et développement durable" de Jacques Richard, enseignant à Paris Dauphine.

À partir de 2015, il y eut les premières expérimentations, ainsi que la publication de la thèse d'Alexandre Rambaud, codirecteur de la Chaire Comptabilité Écologique.

En 2018, le rapport Notat-Senard, préfigurant la loi PACTE, fait apparaître les questions de comptabilités socio-environnementale, et notamment C.A.R.E.

Le CERCES est né en 2020.

Entre 2015 et 2024, d'une première expérimentation C.A.R.E., nous sommes passés à une cinquantaine !





Actualités du CERCES

L'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) CMA (Compétences et Métiers d'Avenir)

Dans le cadre de la stratégie France 2030, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), en lien avec l'ANR (l'Agence Nationale de Recherche) financent des dispositifs souhaitables pour l'avenir du pays. La Chaire Comptabilité Écologique, le CERCES, l'ICGS et un consortium large d'acteurs se sont mobilisés pour répondre à cet AMI. Nous sommes bien positionnés.

Il en ressortirait des formations à la comptabilité écologique, à C.A.R.E., à la Comptabilité Écosystème-Centrée. L'objectif est d'apporter des réponses à chaque métier, un nouveau langage, pour transformer l'organisation dans la transition écologique.

Programme des formations

Du côté de l'ICGS, il existe déjà la formation habilitante à C.A.R.E., dont la prochaine session de formation aura lieu cette automne. L'objectif de celle-ci est de donner à des opérateurs les moyens d'agir concrètement au sein des organisations en mettant en application la méthodologie C.A.R.E.

Toutes les infos sur la formation ici : www.institutcgs.fr

En coordination avec le CERCES, des groupes de travail sont en train de mettre en place les prochains modules de formation : CSR-D-C.A.R.E., Climat-C.A.R.E., etc. Des projets sont également en cours au-delà du périmètre français.

Le CERCES continue également à proposer la Formation Introductive, d'une durée de 2,5 jours.

La prochaine Assemblée Générale

Elle aura lieu le 9 juillet de 18h à 20h.

Présentation des projets

Projet 1 - Construction d'une formation à destination des dirigeant.e.s

L'objectif est de concevoir une formation courte (2 jours) à destination des dirigeant.e.s d'organisation. La conception de la formation est réalisée par le CERCES, et elle sera ensuite dispensée par l'ICGS. Dans un premier temps, cette formation sera testée sur une région, pour les dirigeant.es du CJD, et sera ensuite potentiellement déployée sur l'ensemble du territoire national.

(Partenaires : ICGS et CJD)

Projet 2 - Création d'un support d'aide à l'organisation collective

L'objectif est de produire une note pour aider à la constitution de Caisses de la Redirection Ecologique. Le concept de Caisses de la Redirection Ecologique est né dans un groupe de travail ayant construit des propositions politiques. Coordonné par Alter Kapitae et coprésidé par le CJD et la Chaire Comptabilité Ecologique, le CERCES en était membre.

(Partenaires : Alter Kapitae, CJD)

Projet 3 - Organisation de petits déjeuners mensuels

L'objectif est d'organiser des petits-déjeuners avec des personnalités inspirantes. Ces petits déjeuners seront l'occasion de rencontres conviviales, et permettront de tisser des liens entre nous et avec des partenaires d'influence. Le premier petit-déjeuner aura lieu le mardi 25 juin, de 9h à 10h30 au 35 rue Sabin. Nous recevrons Fabrice Bonnifet. Le nombre de places étant limité, une retranscription en directe aura lieu par Zoom.

(Partenaire : CJD)



Présentation des projets

Projet 4 - Construction d'ateliers de sensibilisation

L'objectif est de concevoir et de déployer des ateliers de sensibilisation pour différents publics. Pour l'instant, deux ateliers d'une durée de 3h sont en cours de conception. La fresque de la comptabilité, qui revient sur l'aspect historique de la comptabilité, et un atelier axé sur les 8 étapes de mise en place de C.A.R.E., pour aider à la projection opérationnelle.

(Partenaires : La Chaire Comptabilité écologique et l'ICGS)

Projet 5 - Retours d'expérience Agriculture (C.A.R.E. IDEA 4)

Ce projet ambitionne d'organiser une Agora agriculture en collaboration avec la Fédération Nationale CUMA pour partager des retours d'expérience issues de la mobilisation de l'outil *IDEA 4* pour faciliter la mise en œuvre de C.A.R.E.. Les Agoras du CERCES sont des rencontres dédiées à l'expression de préoccupations socio-environnementales (un témoin par rencontre) et au dialogue entre participants. L'objectif du dialogue est d'identifier certaines réponses pouvant être apportées aux préoccupations exprimées, grâce à la mobilisation de C.A.R.E. et de la Comptabilité Écosystème-Centrée. Le projet envisage aussi le lancement d'un comité technique visant à mener un travail structuré à l'issue de l'Agora.

(Partenaires FNCUMA, Fermes d'Avenir)

Présentation des projets

Projet 6 - Retours d'expérience C.A.R.E. et capitaux humains

L'objectif est de constituer une Agora et un comité technique dédiés au sujet des capitaux humains, basés sur des expérimentations C.A.R.E. déjà réalisées ou en cours. Trois axes de travail sont retenus: sensibilisation des organisations de l'ESS, production de conventions sectorielles pour appliquer la méthodologie, et capitalisation des expériences. Ce projet vise à approfondir la compréhension et l'intégration des capitaux humains dans les pratiques comptables écologiques. Une Agora sera organisée à la rentrée 2024, permettant un échange enrichissant et une diffusion des bonnes pratiques.
(Partenaire La Coop des Communs / groupe "Communs et comptabilité")

Projet 7 - C.A.R.E. et économie de la fonctionnalité

Ce projet de recherche-action explore les interactions entre C.A.R.E. et l'économie de la fonctionnalité. Il vise à comprendre comment cette approche peut améliorer les interactions entre producteurs, distributeurs, et logisticiens au sein d'une "plateforme alimentaire territoriale" située en Seine-Saint-Denis. En collaboration avec les partenaires, le CERCES examine les possibilités d'utilisation de C.A.R.E. pour rendre compte des effets sociaux et environnementaux locaux d'une transformation économique et politique de cette plateforme alimentaire. S'étalant jusqu'en juin 2025, ce projet peut accueillir en "stage professionnel" trois opérateurs habilités souhaitant renforcer leur savoir-faire.
(Partenaire APPUI, ATEMIS)



Présentation des projets

Projet 8 - C.A.R.E. et CSRD

L'objectif est de construire les liens fondamentaux et opérationnels entre C.A.R.E. et CSRD et les restituer sous la forme de rapports et d'un colloque.
(Partenaire à définir)

Projet 9 - Les vidéos techniques CERCES

Ce projet vise à créer des contenus techniques, tels que des capsules vidéos et des réunions d'échanges, destinés aux opérateurs habilités à mettre en œuvre CARE. Ces vidéos, enregistrées par Alexandre Rambaud, se concentrent sur des sujets techniques pour renforcer les compétences des opérateurs. En complément, des moments d'échanges et de partage de connaissances seront organisés, impliquant activement les adhérents et renforçant la communauté autour de la méthode C.A.R.E..
(Partenaire ICGS)

Projet 10 - Construction d'une présentation commune

L'objectif est de réaliser un support de communication à destination des dirigeants d'entreprise. Cette présentation pourra être mobilisée par l'ensemble des habilité.e.s pour les aider dans la prospection et dans leur rôle d'ambassadeurs de C.A.R.E.. Des groupes de travail ont été ouverts sur des sujets précis (Climat, CSRD, comparaison avec les autres modèles, intérêts pour les dirigeant.e.s etc.) *(Partenaire CJD)*

Questions / Réponses

Urbanité soutenable et Agoras

Comment envisagez-vous l'Agora urbanités soutenables et quels sont les acteurs impliqués ?

Pour qu'une Agora soit mise en place, il faut mobiliser des experts et des personnes engagées dans des ateliers thématiques. L'Agora urbanités soutenables se concentrera sur des questions comme l'artificialisation des territoires. Nous invitons les intéressés à se manifester pour structurer et lancer ce projet.

Travaux de C.A.R.E. sur les milieux marins

Comment se déroule la mise en œuvre de C.A.R.E. sur les milieux marins ?

Sur les milieux marins, le Grand Port de La Rochelle a bénéficié de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Cerces pour formaliser leur CCTP, marquant ainsi le premier marché public mondial à adopter l'approche C.A.R.E.. Ces travaux sont orientés vers des activités industrielles marines.

Projets et impulsion continue

Quelles initiatives sont prévues pour maintenir l'impulsion des projets ?

Nous organisons régulièrement des petits-déjeuners, des ateliers de sensibilisation et des réunions trimestrielles. Les Agoras de 2023 ont déjà réuni des communautés actives, et cette dynamique se poursuivra avec une montée en puissance continue.



Questions / Réponses

Intégration aux Projets

Comment puis-je intégrer les projets présentés aujourd'hui ?

L'intégration est ouverte à tous. Après la présentation des projets, un appel à contribution sera lancé avec des informations pratiques pour guider votre participation. Nous voulons créer une dynamique inclusive où chacun peut apporter ses compétences et ses idées.

Expérimentation du Projet 6

Pouvez-vous préciser l'objet de l'expérimentation du Projet 6 ?

Le Projet 6 se concentre sur la mise en œuvre opérationnelle de la méthodologie C.A.R.E., en exerçant une focale sur l'enjeu de l'intégration des capitaux humains, incluant collaborateurs, employés, bénévoles et autres parties prenantes.

Rôle des Opérateurs

Qui sont les opérateurs responsables de la mise en œuvre de la méthode C.A.R.E. ?

Les opérateurs sont des individus habilités via le Parcours C.A.R.E. de l'Institut de Formation ICGS. Ils possèdent les compétences nécessaires pour déployer la méthode C.A.R.E..

Partenariat avec le WWF

Le partenariat avec le WWF au sein du Lab Capital Naturel est-il toujours actif ?

Oui, le partenariat avec le WWF est toujours actif. Ensemble, nous continuons à développer des initiatives visant à promouvoir la soutenabilité forte et la préservation du capital naturel.

Participation et Communication

Quel est le canal pour rejoindre un projet ?

Utilisez les canaux de communication dédiés, comme notre plateforme collaborative Slack. Des réunions régulières et des lettres d'information assureront une communication fluide et continue entre tous les membres.

Formation et Accompagnement

Existe-t-il une procédure d'accompagnement ou de contrôle pour les mémoires ou les projets liés à la méthode C.A.R.E. ?

Oui, une procédure d'accompagnement est en place pour les projets académiques ou les mémoires. Si vous êtes déjà accompagné par une personne de la Chaire Comptabilité Écologique, le lien avec le Cerces est établi. N'hésitez pas à partager vos travaux via contact@cerces.org pour obtenir un soutien supplémentaire.

Durée des Projets

Quelle est la durée moyenne des programmes et quand peut-on espérer les résultats ?

Les projets ont des durées variables : certains peuvent être courts (quelques mois), d'autres ont vocation à se pérenniser en se transformant. Des réunions trimestrielles permettent de suivre les avancées et un canal "projets contributifs" va être ouvert sur Slack.

Secteurs d'Application de la Méthode C.A.R.E.

La méthode C.A.R.E. semble spécialisée en agriculture. Y a-t-il des projets dans d'autres secteurs ?

La méthode C.A.R.E. s'applique à divers secteurs d'activité. Bien que l'agriculture ait donné une visibilité historique, des expérimentations sont en cours dans les services, l'emploi, et l'éducation. Nous cherchons à diversifier les applications pour démontrer la polyvalence de la méthode.



Questions / Réponses

Mise à Jour de la Formation C.A.R.E.

La formation C.A.R.E. est-elle mise à jour régulièrement ?

La formation C.A.R.E. évolue en fonction des retours d'expérience et des avancées méthodologiques. Les 8 phases de la méthode restent inchangées, mais des ajustements sont envisagés à partir des retours de terrain. Des réunions ciblées sont prévues pour discuter de ces évolutions.

Semaine Développement Durable

Le Cerces intervient-il pendant la semaine du développement durable ?

Oui, le Cerces participe activement à la semaine du développement durable. Nous y présentons nos projets et nos initiatives, en mettant en avant les progrès réalisés et les prochaines étapes. C'est une occasion de sensibiliser un large public aux enjeux de la comptabilité durable et de l'impact environnemental et humain.

Adhésion au Cerces

Comment fonctionne l'adhésion au Cerces ?

L'adhésion effectuée entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2023 est valable jusqu'au 31 décembre 2024. A partir du 1er janvier 2024, l'adhésion couvre l'année civile en cours au moment de l'inscription. Nous vous encourageons à renouveler votre adhésion pour continuer à bénéficier de notre soutien et de notre réseau.

Communication Interne

Comment améliorer la communication entre les membres et les projets ?

Nous encourageons l'utilisation de Slack pour les communications inter-groupes et générales. Des réunions régulières avec un ordre du jour défini et des lettres d'information seront mises en place pour maintenir une communication claire et continue.



Merci à tous les adhérents du CERCES !

Le CERCES se structure. Alors que nous étions 10 personnes actives l'année dernière, nous sommes maintenant presque 30 personnes à organiser l'association.

D'abord, C.A.R.E. était un doux rêve, avec quelques entrepreneurs qui acceptaient de le voir illustré dans leurs entreprises. Puis, avec curiosité, C.A.R.E. a intéressé, aidé à la construction d'autres méthodologies.

Maintenant des acteurs importants, des ministères, normalisateurs, envisagent le futur de la comptabilité écologique en faisant référence à C.A.R.E.. On peut même constater que C.A.R.E. apporte une simplification opérationnelle et un sens concret à la mise en œuvre de certaines réglementations, comme la CSRD.

Nous sommes à un moment où tout ce qui était espéré pourrait se produire. Alexandre Rambaud et Clément Feger s'investissent entièrement sur ces sujets, que ce soit sur LinkedIn, au cours de nombreuses interventions, au niveau politique, etc.

C'est le rôle du CERCES d'être là pour soutenir et renforcer cette dynamique. On ne se rend pas encore compte de l'impact de notre travail, ensemble. La dimension opérationnelle, ce qui montre qu'il y a une réalité de C.A.R.E. dans différents métiers, c'est le CERCES, c'est nous qui la mettons en œuvre, grâce à des moyens qui se renforcent.

C'est assez vertigineux de construire cet espace de convivialité, prendre du plaisir dans la vie associative, dans le travail au CERCES, et en même temps de faire partie du changement.

Merci de contribuer à ça. C'est par votre énergie que nous pouvons continuer à exister, à être de plus en plus solide, tout en restant associatifs !